

Aulnay-sous-Bois, le 7 octobre 2011

Nos références : Cabinet du maire
GS/CL/BF
Affaire suivie par : C. LOPEZ
N° tél : 01-48-79-44-25/44-55

Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN
Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale
72 rue de Varenne
75007 PARIS

Madame le Ministre,

C'est avec grande inquiétude que j'ai appris la possible fermeture du centre de Sécurité Sociale à Aulnay-sous-Bois prévue par le projet de la caisse primaire d'assurance maladie, CPAM 2011/2013. Dans notre département de la Seine-Saint-Denis, ce sont au total 14 centres de sécurité sociale qui sont menacés.


Déjà frappés par la clôture, il y a quelques années, d'une annexe dans le quartier de la Rose-des-Vents, les habitants d'Aulnay-sous-Bois se verraient ainsi porter un coup redoutable. Cette nouvelle fermeture de l'antenne aulnaysienne constituerait un recul majeur de la politique de santé et des principes fondateurs de l'aide sociale.

Les organismes de Sécurité Sociale n'échappent donc pas à la politique de réduction des dépenses inscrits dans les objectifs fixés par la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), et qui privent les services publics des moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Cette restructuration marque une rupture profonde avec l'une des composantes fondamentales de notre système de santé publique à savoir le lien de proximité entre l'utilisateur et son dossier. En remplacement, vous préconisez la création de pôles spécialisés, un dispositif qui oblige les assurés à recourir aux serveurs téléphoniques et à l'informatique. Cette solution ne manquera pas d'affaiblir davantage le service rendu aux assurés sociaux et ne fera qu'aggraver l'isolement de populations déjà fragilisées.

Madame le ministre, je vous demande d'intervenir auprès de la Caisse primaire d'Assurance maladie de la Seine-Saint-Denis afin qu'elle renvoie sa décision et ce dans l'objectif de répondre efficacement et collectivement aux besoins de nos concitoyens.

Certain de l'attention que vous porterez à un sujet au croisement de la justice sociale et du soin et dans l'attente de pouvoir échanger de vive voix avec vous sur celui-ci, je vous prie d'agréer, Madame le Ministre, l'expression de notre haute considération.


Gerard SEGURA
Conseiller général

HÔTEL DE VILLE